

Atelier de validation du guide national d'inventaire des espaces pastoraux et des ressources pastorales

Code Rural -- PSSFP/RGF

Rappel de contexte et justification

L'élevage est confronté à des nombreuses contraintes qui limitent sa contribution au développement socioéconomique du pays parmi lesquelles :

- l'appropriation privative et occupation abusive des espaces pastoraux et des ressources naturelles ;

-la cohabitation conflictuelle entre les exploitations minières et les activités pastorales et l'impact écologique potentiellement dangereux ;

-l'avancée du front agricole au-delà de la limite légale nord des cultures ;

L'accroissement des espaces cultivés au sein de la zone pastorales et le développement :

-la transformation des puits pastoraux en puits villageois limitant l'accès des animaux à la ressource eau.

D'où l'importance d'un outil approprié d'inventaire exhaustif des espaces pastoraux et des ressources pastorales

Objectifs de l'atelier

-partager la proposition de guide national d'inventaire des espaces pastoraux et des ressources pastorales ;

-recueillir les avis pertinents des acteurs en vue d'enrichir et opérationnaliser le guide ;

-valider le guide d'inventaire.

Les présentations pendant l'Atelier

I- Communication sur la procédure d'immatriculation par la Direction des Affaires Domaniales et du cadastre

L'intervention du représentant de la Direction des Affaires Domaniales et du cadastre a permis de comprendre les procédures d'immatriculation des immeubles et leurs avantages (réf code général des impôts).

Le titre foncier garantit le droit réel (acte définitif). On peut immatriculer un immeuble bâti et non bâti

Il Ya toute une publicité avant le bornage. Informer le public pour éviter d'éventuelles contestations.

II Présentation de guide national d'inventaire des espaces pastoraux et des ressources pastorales (le Consultants)

Rappel des supports juridiques :- principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger (Ord92-030 du 8 juillet 1992)

- Code Rural (Ord 93-015fixant les principes du Code Rural)
- Ord 2010-028 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme et le décret 2013-028du 23 janvier 2013 déterminant les modalités pratiques de l'inventaire national des espaces pastoraux et des ressources pastorales.

Les structures impliquées dans l'inventaire :

- COFOB, village/tribu
- COFOCOM, Commune
- COFODEP, département

Région, SPR/CR

National, SPN/CR

Démarche de l'inventaire :

1. information des communautés et organisation de la participation des populations ;
2. historique de l'évolution des espaces pastoraux et des autres espaces ;
3. identifications des espaces pastoraux existants à travers une cartographie simplifiées, incluant le plan de masse des espaces agricoles permettant l'identification des zones à risque de conflit ;
4. accords sociaux ;
5. visites et délimitations participatives des espaces identifiés, en vue de sécuriser les espaces pastoraux et sauvegarder les espaces agricoles ;
6. restitutions et validation ;
7. inscription des espaces et ressources inventoriées au Dossier Rural ;
8. Processus d'inscription au Dossier Rural, de classement et/ou d'immatriculation des espaces et ressources inventoriés.

Sécurisation des espaces inventoriés :

1. l'établissement des arrêtes de classement des espaces inventoriés ;
2. la transmission des documents afférents à l'inventaire au niveau du SPR pour la prise en compte dans le processus d'élaboration du SAF.
3. la matérialisation des limites et la mise en valeur des espaces inventoriés ;
4. l'engagement d'une procédure d'immatriculation (COFO, Direction des domaines et du cadastre) ;
5. la mise à jour périodique de l'inventaire.

NB : Au cours des travaux, les participants qui s'étaient scindés en 3 groupes, avaient apporté des contributions pour amélioration du Guide d'inventaires

ALMANSOUR Mohamed
SG CAPAN